

PROBLEMES DIALECTOLOGIQUES ET PHONOGRAPHIQUES
DES PARLERS MANDINGUES

Gérard GALTIER
PARIS

Résumé de certains points de la thèse de 3^e cycle de linguistique de Gérard Galtier, sous la direction de Lionel Guierre et Serge Sauvageot, soutenue le 4 novembre 1980 à l'Université Paris VII (1).

1^e partie : la langue mandingue et le groupe mandé.

A) Classification interne du groupe des langues mandé.

Dans les efforts de classification des langues mandé on note deux périodes assez distinctes : d'une part la période 1901-1952 marquée par les travaux de Maurice Delafosse et Dietrich Westermann, d'autre part la période 1953-1972 marquée par les travaux d'André Prost, William Welmers, Mary Lynn Morse et Ronald Long.

Delafosse et Westermann avaient su tracer la limite externe du groupe des langues mandé en utilisant des critères lexicaux et syntaxiques (2). Mais leurs classifications internes des langues mandé n'ont jamais été très satisfaisantes. La célèbre distinction que fit Delafosse en 1901 (dans Essai de manuel pratique de la langue mandé ou mandingue, Leroux) entre langues "mandé-tā" et langues "mandé-fu" (3) fut reprise par Westermann et on la retrouve dans son ouvrage de 1952 The Languages of West Africa (Oxford University Press) ; mais notons qu'elle avait été abandonnée par

-
- (1) Des exemplaires (450 pages photocopiées dont 47 cartes linguistiques) sont encore disponibles chez G. Galtier (190 rue de Vaugirard, Paris 15^e) au prix de 165 FF chacun (port compris)
 - (2) Ils différaient cependant en ce que Delafosse considérait comme mandé le songhaï et le dogon, alors que Westermann les en excluait. Mais ce problème n'a pas été résolu depuis.
 - (3) Dans cette classification basée sur la manière de dire le chiffre 10 (tā ou fu), le mandé-tā comprenait essentiellement le soninké, le mandingue, le vaï et quelques autres petites langues apparentées, et le mandé-fu comprenait l'ensemble des autres langues mandé (soussou, kpellé, mendé guro, busa, etc)

Delafosse lui-même qui dès 1924 présentait une classification tout à fait différente dans le chapitre "Les langues du Soudan et de la Guinée" qu'il écrivit pour Les Langues du Monde (sous la direction de Meillet et Cohen).

En 1953 dans son ouvrage Les Langues Mandé-Sud du groupe Mana-Busa (Mémoires de l'IFAN n° 26), le R.P. André Prost remit les classifications de Westermann et de Delafosse en cause en proposant de partager en deux groupes totalement distincts les langues "mandé-fu" (N.B. cette nouvelle classification n'était en rien inspirée par celle de Delafosse de 1924) :

- le groupe mandé du Sud-Ouest comprenant notamment le soussou, le kpellé et le mendé ;
- le groupe mana-busa comprenant outre le mana et le busa, le guro, le samo (ou samo) et la plupart des autres petites langues mandé de Haute Volta et Côte d'Ivoire.

Les idées de Prost devaient être confirmées par Will Welmers dans son article de 1958 "The Mande Languages" (Georgetown University Monographs n° 11 ; pp. 9-24). Dans cet article Welmers propose une classification fondée sur une démarche purement scientifique : la méthode de comparaison lexicostatistique, basée sur la comparaison de listes-types de vocabulaire fondamental. Il reconnaît la spécificité du groupe mana-busa Prost, qu'il appelle "division Sud-Est" (le reste des langues mandé constituant la "division Nord-Ouest") ; en outre son grand apport est de montrer que le soussou est beaucoup plus proche du mandingue que ce qu'on avait admis jusqu'alors et de les inclure tous les deux dans la même subdivision (sous-groupe du Nord de la "division Nord-Ouest"). Les travaux de Welmers ont été complétés par ceux de M.L. Morse (1) ; l'apport de cette dernière a été essentiellement de montrer qu'il fallait distinguer dans les langues dites "samo" ou "samogo" deux groupes totalement distincts (l'un appartenant à la division Sud-Est, l'autre à la division Nord-Ouest) et qu'il fallait considérer le bobo-fing comme constituant à lui seul une division à part. Ronald Long a confirmé par de nouveaux calculs lexicostatistiques la plupart des propositions de Welmers et il présente dans sa thèse (A comparative

(1) Notamment "The question of Samogo" in : Journal of African Languages, 1967, vol. 6, pp. 61-80.

(2) Cette proposition avait, du reste, déjà été faite par Maurice Houis en 1959 dans son article "Le groupe linguistique mandé" (Notes africaines n° 82, pp. 38-41).

study of the Northern Mande Languages, 1972 ; publiée par University Microfilms, Ann Arbor, Michigan) une mise à jour de sa classification, enrichie des apports de M.L. Morse.

Tout en acceptant le cadre général de la classification de Welmers, Morse et Long, nous avons nous-même essayé d'améliorer la classification interne de la "division Nord-Ouest" (ou division Ouest). Cette division comprend notamment le soninké, le soussou, le mandingue, le vaï, le mendé, le kpellé, le sembla et les parlers samogo de la région de Sikasso et Bobo Dioulasso. Nos propres calculs lexicostatistiques sur des listes de 200 mots concernant le soussou, le soninké et le mandingue ont confirmé le fait qu'il faut rapprocher dans un même sous-groupe le soussou et le mandingue (dans le "sous-groupe du centre") mais nous ont aussi montré qu'il faut inclure le soninké dans un sous-groupe différent. D'autre part, à notre avis, le tort de certains de nos prédécesseurs est de trop privilégier le mandingue dans les comparaisons lexicostatistiques, ce qui amène Ronald Long par exemple à inclure le sembla et le samogo-Gouan dans le sous-groupe mandingue-soussou (qu'il appelle "sous-groupe du Nord"). Or l'influence du mandingue s'exerce fortement sur toutes les langues de la zone à cause de son importance sociologique ; si l'on compare une langue mandé proche géographiquement du mandingue, avec le mandingue, on trouvera toujours que ces deux langues sont proches du point de vue lexicostatistique. Dans les comparaisons lexicostatistiques de deux langues, l'une au moins ne doit être ni trop influente, ni trop influençable ; or ce n'est pas le cas dans les comparaisons du mandingue et du bozo, ou du mandingue et du sembla. Pour classer une langue dans le sous-groupe du centre (mandingue-soussou) la comparaison doit se faire avec le soussou et non avec le mandingue. C'est la comparaison avec le soussou qui nous permet de dire que le bozo, le soninké, le sembla et les différents samogo ne sont pas membres du sous-groupe du centre, mais que le blé en fait partie.

Pourcentage de mots apparentés (le mandingue étant ici représenté par le bambara) :

Sur 200 mots comparés :

bambara et soussou : 110 mots apparentés	(55 %)
bambara et soninké : 104	(52 %)
bambara et sembla : 101	(50,5 %)
bambara et kpellé : 95	(47,5 %)
soussou et kpellé : 94	(47 %)
semba et kpellé : 80	(40 %)
soussou et soninké : 78	(39 %)
semba et soussou : 75	(37,5 %)
soninké et kpellé : 70	(35 %)
semba et soninké : 69	(34,5 %)
bozo et soninké : 101	(50,5 %)
bozo et bambara : 97	(48,5 %)
bozo et soussou : 76	(38 %)

Sur 100 mots comparés :

samogo-Gouan et sembla : 57 mots apparentés	(57 %)
samogo-Gouan et bambara : 37	(37 %)
samogo-Gouan et kpellé : 28	(28 %)
samogo-Gouan et samo de Tougan : 23	(23 %)
samogo-don et sembla : 41	(41 %)
samogo-don et kpellé : 37	(37 %)
samogo-don et bambara : 36	(36 %)
samogo-don et samogo-Gouan : 31	(31 %)
samogo-don et samo de Tougan : 27	(27 %)
blé et bambara : 68	(68 %)
blé et soussou : 52	(52 %)

Nous proposons donc la classification suivante qui se situe dans la lignée de W. Welmers, M.L. Morse et R. Long:

1°) Division Ouest

A) Sous-groupe du Nord-Ouest

- soninké (ou sarakolé) (y compris l'ajer et le girganké)
- bozo (ou sorogo) (y compris le nono ou nonyanké)

B) Sous-groupe du centre

- soussou, jalonké
- mandingue (mandinka, xasonka, manenka, dyoula, bambara, etc...)
- kurankò
- kòndò, vaī
- ligbi, hwéla, numu
- blé (près de Sindou, H.V.)

C) Sous-groupe du Sud-Ouest

- mendé-bandi ; loko ; loma
- kpellé (ou guerzé)

D) Sous-groupe samogo-sembla

- samogo Gouan ; samogo-Siéw
- sembla

E) Sous-groupe samogo-don

- samogo-don

2°) Division Est

- cenga (tyenga ou tchanga) (N.O. de la Nigéria)
- busa (ou boko) (Nigéria et Nord Dahomey)
- bisa (y compris le lébir) (Est de la H.V.)
- san (ou samo de Toma, H.V.)
- Sané (ou samo de Tougan, H.V.)
- bèn (ou gbèn ou ngan ou gan) (entre Bouaké et Bondoukou, C.I.)
- mwa (ou mwin) (entre Bouaké et Séguéla, C.I.)
- nwa (ou nwan) (entre Bouaké et Séguéla, C.I.)
- kwéni (ou gouro) y compris le yauré (région de Daloa et Bouaflé, C.I.)

- gban (ou gagou) (près de Gagnoa, C.I.)
- tura (ou wèn) (entre Man et Touba, C.I.)
- dan (ou gio ou yakouba) (région de Man, C.I. et Libéria)
- mana (ou mano ou manon) (près de Nzérékoré en Guinée et au Libéria)

3°) Division bobo

- bobo (ou bobo-fing ou sya)

B) Les consonnes initiales du proto-mandé-Ouest

Avant de tenter une reconstruction du proto-mandé, la reconstruction des étapes intermédiaires semble nécessaire, par exemple que constitue le proto-mandé-Ouest, ancêtre commun des langues de la "division mandé-Ouest".

Il nous a semblé intéressant en particulier de nous attacher au système des consonnes initiales du proto-mandé-Ouest. On connaît en effet des alternances consonantiques initiales dans certaines langues de la division Ouest, telles que le soninké où on a principalement des alternances [fricatives sourdes] ~ [occlusives sourdes] dans le contexte N —, et dans les langues du sous-groupe du Sud-Ouest (mendé, kpellé, etc) dans certains contextes grammaticaux (qui semblent avoir été marqués autrefois par un morphème). Bien qu'à première vue les alternances des langues mandé du Sud-Ouest soient contradictoires entre elles (par ex. [p ~ b] en kpellé et [b ~ p] dans les autres langues), il est facile pour un certain nombre d'unités phoniques de reconstruire une alternance ancienne [spirante] ~ [occlusive sonore] dans le contexte N — au niveau du proto-mandé du S.O. Il est probable que le proto-mandé-Ouest était caractérisé par un système d'alternance consonantique initial : [fricative] ou [spirante] dans un contexte non nasal ~ [occlusive] dans le contexte N —.

Système consonantique initial reconstruit du proto-mandé-Ouest :

position normale : * [f t s k kp ɓ l y ɣ/w m n ñ]
 position post-nasale : * [p t c k kp b d j g m n ñ]

C) Critères de distinction entre le mandingue et les langues les plus voisines (du sous-groupe du centre)

Dans sa thèse A comparative study of the Northern Mandé Languages, Ronald Long considère comme mandingue les parlers ayant dans une liste de 100 mots du vocabulaire fondamental au moins 80 mots apparentés communs avec les autres parlers clairement considérés comme mandingue. C'est ainsi qu'il reconnaît comme mandingue parmi les parlers qu'il analyse : le mandinka, le xasonka, le manenka, le bambara, le dyoula, le konyanka, le wasulunka, le jaxanka, le mauka et le bon (ou bolon) et qu'il exclut du mandingue des langues telles que le vaï. Cependant bien que très valable, ce critère des 80 % est un peu insuffisant car il ne permet pas de décider de certains cas limites. Nous proposons donc deux critères phonologiques supplémentaires qui nous sont apparus après l'étude comparée des diverses langues du sous-groupe du centre :

1°) Dans un certain nombre de mots qui devaient posséder * [k] en position initiale en proto-mandé-Ouest, ce * [k] est passé à [s] en mandingue alors qu'il restait [k] (ou passait éventuellement à [x]) dans les autres langues mandé-central.

Exemple :

	bambara et dyoula	manenka	mandingue de l'ouest	kurankò de Sierra Léone	vaï	soussou
attacher	sìri	sìdi	sìti	kiri	kiri	xiri

2°) Dans un certain nombre de mots qui devaient posséder l'alternance initiale * [l] ~ * [d] en proto-mandé-Ouest, cette alternance a disparu et les formes modernes possèdent [d] en bambara (dialecte mandingue), [l] en mandingue-ouest, manenka et dyoula (dialectes mandingues) et [s] dans les autres langues mandé-central.

Exemple :

	bambara	mandingue O., manenka, et dyoula	kurankò de Sierra Léone
se coucher	dá	lá	sa
vaï	ligbi, numu et hwéla	blé	soussou
sa	sa	sa	sa

Ces deux critères nous permettent de constater que la front du mandingue passe au niveau du kurankò, la plupart des parlers kurankò étant non-mandingues, mais le kurankò du Wassamandou (au nord de Kissidou) est fortement influencé par le manenka-mori, devant être considéré comme mandingue.

2° partie : Etude dialectale des différents parlers mandingues

A) Introduction théorique

Dans notre analyse dialectologique nous utilisons non les concepts de langue et de phonème, mais ceux de diasystème et de diaphonème. Le diasystème représentant un groupe de parlers apparentés et le diaphonème l'unité phonique abstraite qui permet au niveau du diasystème une représentation unifiée des formes phonétiques des divers parlers. Considérés isolément, les parlers sont représentés phonétiquement selon le niveau phonétique "idéal" (ou "systématique") de la phonologie générative. Des règles de conversion permettent de passer de la représentation diaphonémique aux diverses représentations phonétiques. Les diasystèmes pouvant s'organiser en hiérarchie pyramidale, nous avons défini un super diasystème mandingue englobant tous les parlers mandingues et quatre sous diasystèmes : le mandingue Ouest, le manenka, le bambara et le dyoula.

B) Les dialectes du mandingue

La division dialectale fondamentale du mandingue est entre le mandingue Ouest et le mandingue Est ; leur frontière traverse le cercle Kita au Mali. On peut aussi diviser le mandingue Est en trois ensembles dialectaux : le manenka (Guinée et régions du Birgo, du Mandé et du Wassoulou au Mali), le bambara (région centrale du Mali) et le dyoula (H.V., C. et certaines zones adjacentes du Mali). Alors qu'il n'est pas toujours facile pour certains parlers intermédiaires, membres du mandingue Est, de déterminer s'ils sont manenka, bambara ou dyoula, il n'y a aucune difficulté à classer tel ou tel parler dans le mandingue Est ou le mandingue Ouest. Le mandingue Ouest peut lui-même se subdiviser en sous-groupe mandinka (Gambie, Casamance et Guinée Bissao), sous groupe xasonka (y compris le jaxanka et le maninka du Sénégal oriental) et sous groupe maninka de Kita (y compris

le kakolo) ; mais leurs divergences ne sont pas très importantes et nous les considérons comme un seul ensemble.

Les grands dialectes du mandingue (mandingue Ouest, manenka, bambara et dyoula) se distinguent principalement par les traits suivants :

1) Système fondamental de 7 voyelles (i, e, ε, a, ɔ, o, u) en mandingue Est et de 5 voyelles (i, e, a, o, u) en mandingue Ouest, /e/ et /o/ de l'Est passant à /i/ et /u/ à l'Ouest et /ε/ et /ɔ/ prenant alors une réalisation moyenne.

Exemple :

	mandinka et xasonka	maninka de Kita	manenka	bambara	dyoula
rônier	sibi/ sibo:	sibi	sebe	sebe	sebe et sewe
froid	nene/ neno:	nene	nɛɛ	nɛɛ	nɛɛ et nɛ:

2) En position finale, [a] mandingue Ouest, manenka et dyoula correspond à [ε] bambara dans des contextes possédant la voyelle [i] et une consonne nasale (les traits phoniques de [i] et la consonne nasale peuvent aussi se combiner sous la forme [ĩ] pour former ce contexte).

Exemple :

	mandinka et xasonka	maninka de Kita	manenka	bambara	dyoula
oeil	ña:	ña	ña	ñɛ	ña

3) [d] initial en bambara, là où mandingue Ouest, manenka et dyoula ont [l].

Exemple :

	mandingue ouest	manenka	bambara	dyoula
se coucher	la: et la	la	da	la

4) [c] initial en bambara et dyoula, là où manenka et mandingue Ouest ont [t], [k] ou [s].

Exemple :	mandingue Ouest	manenka	bambara	dyoula
milieu	te: et te	tɛ	ɔɛ	ɔɛ

5) [t] intervocalique mandingue Ouest correspond à [d] manenka et à bambara et dyoula (avec possibilités d'effacement en dyoula).

Exemple :	mandingue Ouest	manenka	bambara	dyoula
attacher	siti	sidi	siri	siri et si;

6) [l] intervocalique mandingue Ouest et manenka correspond souvent à bambara (on a [r], [l] ou effacement en dyoula).

Exemple :	mandinka	xasonka	maninka de Kita	manenka	bambara
lourd	kuliŋ et kuli	xuli	giri giri et gili	gbiŋ et gbili	giri giri etc...
	dyoula				
	gbiri,				
	gbili,				
	giri,				
	giri,				
	etc...				

7) [r] intervocalique mandingue Ouest et manenka correspond souvent à bambara (on a [l], [r] ou effacement en dyoula).

Exemple :	mandingue Ouest	manenka	bambara	dyoula
courir	bori	bori et bari	boli	boli, bori, bwe, etc

8) Traitement assez particulier des consonnes liquides intervocaliques dans de nombreux parlars dyoula, avec par exemple remplacement de [l] par [r] ou effacement.

Exemple :	mandinka et xasonka	maninka de Kita	manenka	bambara	dyoula
soleil	tili/ tilo:	tili	tele	tle kle et fle	tele tere tle et te:

9) Remplacement du groupe [ɔŋɔ] par [wa] dans certains parlars bambara.

Exemple :	mandinka	xasonka	maninka de Kita	manenka	bambara
sel	ko:	xoxo/ xoxo:	koko et kogo	kɔkɔ kɔŋɔ kɔŋɔ et kɔ:	kɔkɔ kɔŋɔ kɔŋɔ kɔkɔ et kwa
	dyoula				
	kɔŋɔ				
	kɔŋɔ				
	kɔ:				
	et kwa				

C) Les parlars modernes et véhiculaires.

Les parlars ruraux mandingues peuvent en général se rattacher assez facilement à l'un des quatre grands dialectes (mandingue Ouest, manenka, bambara ou dyoula). Cependant il y a des zones de contacts et de mélanges où se sont rencontrés des parlars appartenant à des dialectes différents: en particulier des grandes villes telles que Bamako, Bobo Dioulasso, Kita, Bouaké (qui ne sont pas, contrairement à Ségou ou Kankan au coeur d'une zone dialectale) et des axes de communication, tels que le chemin de fer Dakar-Niger.

Dans ces zones de contact sont utilisés des parlars que nous appelons "modernes", qui sont clairement membres du mandingue de l'Est, mais

qui ne sont typiques ni du manenka, ni du bambara, ni du dyoula. Nous en avons dégagé deux principaux : le "bambara-dyoula" ou "bambara moderne" utilisé dans les grandes villes et les axes de communication de Haute Volta et du Mali, ainsi que le long du chemin de fer au Sénégal, et le "dyoula véhiculaire de Côte d'Ivoire" utilisé en Côte d'Ivoire. Nous rattachons "bambara-dyoula" au bambara et le "dyoula véhiculaire de Côte d'Ivoire" au dyoula, mais chacun d'eux est influencé par les autres grands dialectes mandingues.

3° partie : Les différents systèmes orthographiques du mandingue

Partie descriptive (que nous ne résumons pas ici) donnant un aperçu des différents systèmes actuels de transcription, ainsi que de certains plus anciens, qu'ils soient d'inspiration latine ou africaine.

4° partie : Vers une langue mandingue écrite unifiée.

On constate actuellement que chacun des pays mandingophones utilise une transcription différente. Les divergences entre ces transcriptions proviennent de deux causes principales :

- Différences dans le choix de certains symboles de l'alphabet de base.
- Différences entre les dialectes utilisés au niveau de chaque pays.

Or il serait beaucoup plus économique de posséder une langue mandingue internationale qui serait unifiée, ne serait-ce que partiellement.

A) Un alphabet mandingue unifié

Le problème des différences dans les choix des symboles de l'alphabet est en train de s'estomper à l'heure actuelle, car les mêmes signes sont plus ou moins adoptés par tous les nouveaux états qui officialisent des alphabets pour leurs langues nationales. C'est ainsi que la transcription "j" tend à se généraliser au lieu de "dy" que la Guinée utilise seule à utiliser. Cependant quelques problèmes continuent à se poser pour des sons tels que [ɲ], [ɛ] et [ɔ]. Pour la notation de ces sons, il y a le choix entre deux solutions :

- une transcription "scientifique" acceptant des lettres nouvelles et notant les tons, qui utiliserait "ɲ", "ɛ" et "ɔ" ;
- une transcription "pratique" n'utilisant pas de lettres nouvelles et ne notant pas les tons, qui utiliserait "ng", "è" et "ò".

En mettant bien sûr à part le problème de l'édition de textes par des linguistes professionnels, nous sommes en ce qui concerne l'édition de textes courants en faveur de la seconde solution pour les raisons suivantes :

- 1°) Raisons techniques bien connues et bien réelles (nous en avons fait constamment l'expérience, que ce soit dans notre travail au Service de l'alphabétisation au Mali, ou actuellement dans une maison d'édition).
- 2°) Le son [ɲ] est actuellement transcrit "ng" dans les orthographe du Mali et de Haute-Volta, toutes les fois où il apparaît en position intervocalique. Il n'est transcrit "ɲ" que dans une vingtaine de mots en position initiale. Or ces mots peuvent posséder [ɲw] ou [ɲg] à la place de [ɲ] dans d'autres parlers bambara ou dyoula. La notation "ng" dans tous les cas serait donc tout aussi satisfaisante. Quant aux quelques mots qui possèdent actuellement "ng" en position initiale, beaucoup d'entre eux devraient être transcrits "nk" (exemple : "nkomi" à la place de "ngomi", rosée).
- 3°) Les lettres "ɛ" et "ɔ" ne sont justifiées que dans le but de marquer les tons et de différencier ainsi les paires minimales tonales. Or d'une part les cas d'ambiguïtés sont rares et d'autre part, comme on va le voir au paragraphe suivant, dans le cadre d'une unification de l'écriture du mandingue il existe d'autres procédés pour distinguer ces paires minimales. Une fois le problème des paires minimales résolu, il n'y a plus d'obstacles à utiliser "è" et "ò".

B) Comment résoudre le problème des paires minimales dans le cadre d'un alphabet mandingue unifié.

D'autres procédés plus lisibles que la notation graphique de la tonalité permettent une distinction très claire des paires minimales. Il s'agit généralement de réécrire un des deux termes de la paire en utilisant une autre variante.

Exemples :

- 1) Mieux marquer les voyelles longues des polysyllabes. Ecrire "seegin" au lieu de "segin" (huit) pour le distinguer de "segin" (piocher) et "segin" (revenir).
- 2) Marquer d'une manière permanente une voyelle longue aux substantifs monosyllabes de ton bas. Ecrire "kòò" (ruisseau, marigot) et "saa" (serp) pour les distinguer de "kò" (dos) et "sa" (mourir).
- 3) Choisir une autre forme dialectale. Ecrire "lòn" au lieu de "dòn" (connaître) pour le distinguer de "dòn" (danser) ; "golo" au lieu de "wo" (peau) pour le distinguer de "wolo" (naître).

D'autre part la notation des tons grammaticaux est surtout utile pour distinguer les noms composés. Or pour ce faire l'adoption du trait d'union serait beaucoup plus pratique. Ceci permettrait de distinguer par exemple :

"sama seen" (_ — ∪) : la patte de l'éléphant
 "sama-seen" (_ — —) : patte d'éléphant
 "samaseen " (_ — —) : pilier

C) La résorption des différences dialectales

Une solution pour résoudre le problème de la différence de formes dialectales serait de choisir comme base de transcription les formes diaphoniques supra-mandingues. Mais ceci créerait une orthographe beaucoup trop artificielle (exemple : "kaRi", lune). Il semble préférable de partir des formes véhiculaires de la langue et des formes déjà choisies dans cet Etat en vue de la standardisation orthographique. Or on constate que les Etats (en particulier Mali et H.V.) évitent les particularismes et ont choisi des formes très générales. Ces formes sont assez proches des parlers intermédiaires cités plus haut (2^e partie § C).

Dans la situation actuelle il n'y a que quatre parlers écrits ou susceptibles d'être écrits (en tant que langue littéraire) :

- Le bambara moderne, ou bambara-dyoula (Mali, H.V., Sénégal oriental).
- Le dyoula commun de Côte d'Ivoire (C.I.)
- le manenka de Guinée (Guinée).
- Le mandinka (Gambie, Casamance, Guinée Bissao)

Les deux premiers de ces parlers sont des parlers intermédiaires ; les deux derniers sont des parlers typiques bien caractérisés.

Le bambara moderne et le mandinka sont chacun parlés dans plusieurs pays. Dès maintenant, une unification interne serait possible pour chacun d'eux. A un degré supérieur une unification totale du mandingue semble impossible, car trop artificielle. Cependant une unification de 90 % des termes est possible pour le bambara moderne, le manenka de Guinée et le dyoula de Côte d'Ivoire (tous trois membres du mandingue de l'Est, contrairement au mandinka qui est du mandingue de l'Ouest), en attendant une harmonisation totale pour une période ultérieure. Cette unification, selon les mots, serait basée soit sur l'utilisation d'une forme diaphonique rendant compte de toutes les formes phonétiques à unifier, soit sur l'utilisation d'une forme phonétique majoritaire et en expansion. Notons que pour le Mali cette unification à 90 % reviendrait à se rapprocher davantage du bambara de Bamako et de la zone du chemin de fer et à s'éloigner du bambara de Ségou et que pour la Guinée elle reviendrait à se rapprocher davantage du manenka de Siguiri et à s'éloigner du manenka de Kankan (1).

CONCLUSION

L'étude de la dialectologie mandingue et de l'évolution actuelle de la langue dans les parlers urbains et véhiculaires peut permettre de trouver des solutions pour parvenir à la formation d'un mandingue littéraire unifié. Encore faudrait-il qu'à l'exemple du swahili ou du malais-indonésien on pratique pour le mandingue une politique de planification linguistique volontariste et qu'on n'hésite plus à dépasser le cadre des frontières imposées par la colonisation.

(1) Nous ne reviendrons pas ici sur les détails des procédures d'unification qui, outre notre thèse, ont déjà été publiés dans plusieurs articles. Des tirés à part de ceux-ci sont encore disponibles sur simple demande et 5 timbres à 1,40 FF ou 3 coupons réponse internationaux.

Commentaires sur les cartes linguistiques de // tèle// (soleil, jour)
et //Ndò:lɔ// (étoile).

Sur ces cartes les limites des diasystèmes mandingue Ouest manenka, bambara et dyoula sont marquées par des petits points (parfois recouverts d'une ligne d'isoglosse) ou des frontières politiques. Les t autour de Bobo-Dioulasso et de Bouaké symbolisent les parlers dyoula véhiculaire.

1) //tèle// : soleil, jour

La forme //tèle// est la forme diaphonique supra-mandingue /tèle/ est aussi la forme diaphonique manenka et dyoula, /tlè/ est la forme diaphonique bambara et /tìli/ est la forme diaphonique mandingue Ouest.

Pour le mot //tèle// les frontières des diasystèmes correspondent à celles des réalisations dialectales, par exemple :

- [tìli] - [kle] , mandingue Ouest-bambara ;
- [tele] - [kle] , manenka-bambara ;
- [te] - [tle] , manenka-bambara ;
- [tele] - [tere] , manenka-dyouda ;
- [te] - [te:] , manenka-dyouda.

Mais notons dans le diasystème dyoula un phénomène curieux : les parlers locaux ont le plus souvent [tere] ou [te:] , alors que les parlers véhiculaires (de Bouaké et Bobo Dioulasso) ont [tle].

Pour ce mot deux solutions sont possibles pour une harmonisation orthographique :

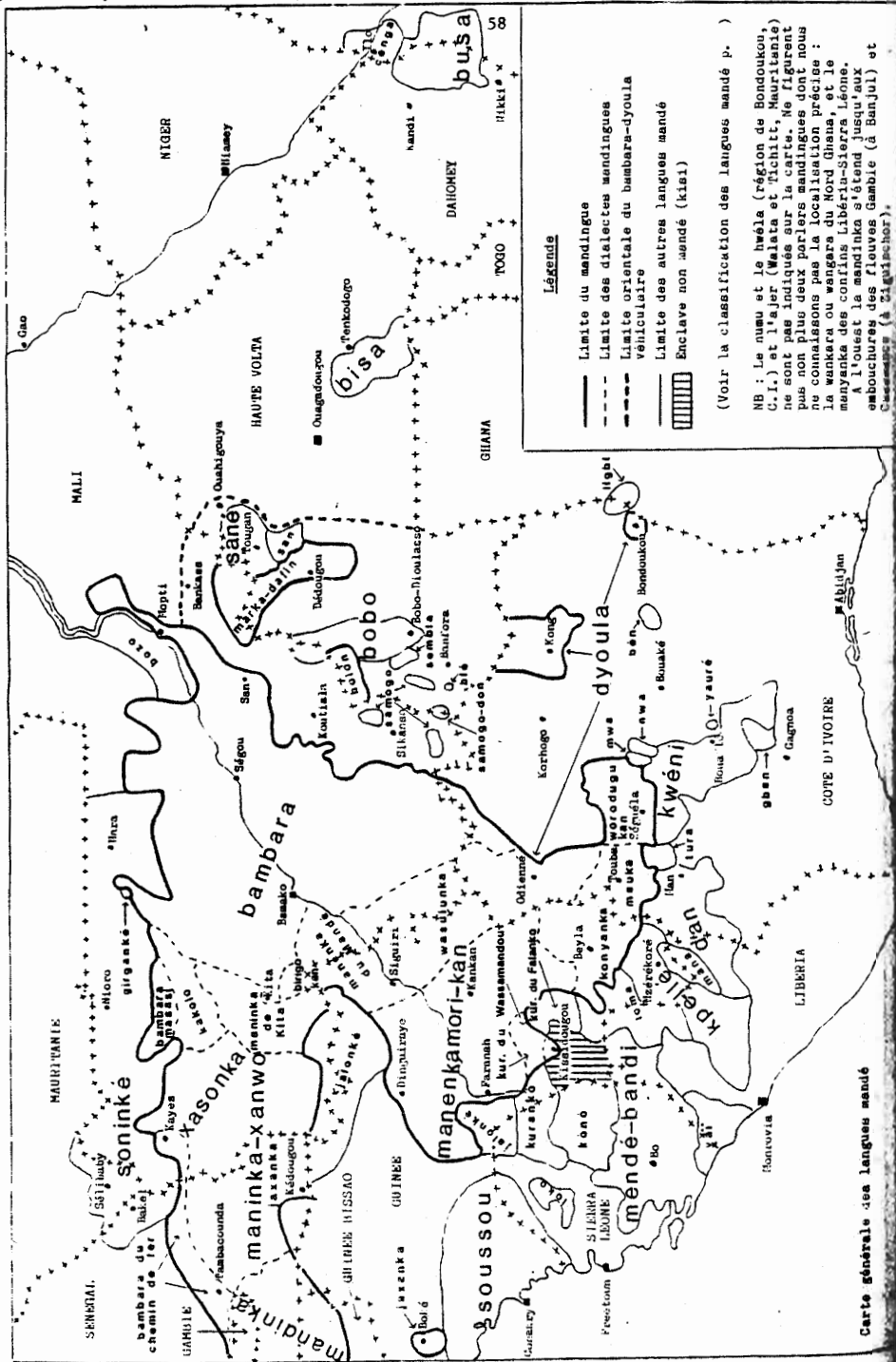
- choisir "tle" pour une harmonisation du bambara-dyouda qui se limiterait au Sénégal oriental, au Mali et à la Haute-Volta (et engloberait éventuellement la Côte d'Ivoire), en utilisant une forme phonétique en expansion
- choisir "tele" pour une harmonisation du mandingue Est qui engloberait le Sénégal Oriental, Mali, Haute-Volta, Côte d'Ivoire et Guinée, en utilisant la forme diaphonique la plus large (et des règles particulières de lecture pour chaque parler).

2) //Ndò:lɔ// : étoile

La forme //Ndò:lɔ// est la forme diaphonique supra-mandingue ; le manenka et le dyoula ont tous les deux /lòlo/ comme forme diaphonique, le mandingue Ouest a /lè:lɔ/, le bambara a /dò:lɔ/ (qui donne [do:lɔ], [jolo] et [dolo]) et /lolo/. (NB : Nous ne pouvons pas proposer //Ndò:lɔ// comme forme supra-mandingue, car nous aurions alors */lù:lɔ/ en mandingue Ouest ; par contre /lolo/ à la place de */lò:lɔ/ à l'Est s'explique par un phénomène ancien d'harmonie vocalique avec le suffixe nominal [o] : *[lɔ:lɔ:] →*[lɔ:lɔ:] →[lolo]).

Pour le mot //Ndò:lɔ//, on constate un dépassement très net des frontières de diasystèmes par la réalisation [lolo]. La plupart des parlers bambara devraient avoir [do:lɔ], [jolo] ou [dolo], or on rencontre [lolo] dans les parlers bambara de Sikasso, Koutiala, Bougouni, Bamako, Kita, Toukoto, Nioro, Kayes et Tambacounda, qui sont largement des parlers intermédiaires modernes.

Pour ce mot la solution graphique d'unification est claire. Se baser sur //Ndò:lɔ// pour une transcription courante serait en tout état de cause trop artificiel. On ne peut choisir que "lolo" qui est la forme phonétique majoritaire et en expansion.



Légende

- Limite du mandingue
- - - Limite des dialectes mandingues
- · - · Limite orientale du bambara-dyoula véhiculaire
- ▬ Limite des autres langues mandé
- ▨ Enclave non mandé (kissi)

(Voir la classification des langues mandé p.)

NB : Le nom et le hérald (région de Bondoukou, C.I.) et l'iger (Mali) et l'igbit (Mali) ne sont pas indiqués sur la carte. Ne figurent pas non plus deux parlers mandingues dont nous ne connaissons pas la localisation précise : la wankara ou wankara du Nord Ghana, et le manyanka des confins Libéria-Sierra Leone. A l'ouest la mandinka s'étend jusqu'aux embouchures des rivières Gambie (à Banjul) et Casamance (à Ziguinchor).

Carte générale des langues mandé